

Contrat de mariage du 9/11/1715 Me Boidin à Frelinghien Tab. 4976/83

Gilles Prosper SIX, jeune fils à marier de +Gilles & Antoinette DESQUIEN, dmt à Frelinghien, assisté de Pierre Jean et MARC Antoine SIX ses frères, Marc Antoine et Jacques DELANNOY et Gilles SIX ses neveux

Antoinette LELEU, fille à marier de Phillipe & Anne RIDDÉ, dmt à Verlinghem, assistée de son père, Martin BEHAGUE son beau-frère, Nicolas ROUSSEL et JeanFrançois RIDDÉ ses oncles, Antoine LEGRAND son cousin

Port de mariage du mariant : 4800 £ parisis et 2 lettres de rente héritière créées au Baillage de Lille à son profit, l'une portant 1800 £ parisis y obligés Marc Antoine DELANNOY & sa femme à raison de 5 £ 10 sols à l'avant de 100, et l'autre portant en capital 400 £ parisis y obligés Pierre LELEU & sa femme à pareil foer et les parties de lieu et héritages repris au partage qu'io a fait avec ses frères et soeurs et cohéritiers de ses feux père & mère passé par devant Me Delobel notaire en juillet 1713